

Accompagnement Qualité

Présentiel : dans vos bureaux avec une accessibilité PMR si les stagiaires le nécessitent

Télé-présentiel : sur rendez-vous, par sessions de 2 à 3 heures, en visio-conférence avec Zoom .

Pourquoi devenir OPAC, Opérateur Prestataire d'Actions de développement des Compétences ?

Tout commence par le Numéro de Déclaration d'Activité, que vous devez demander pour commencer à facturer des actions de développement des compétences au sens de l'article L6313-1 du Code du Travail : formation, bilan de compétences, accompagnement à la VAE, apprentissage.

C'est une démarche **obligatoire** et relativement simple. Ensuite, ce sera à vous d'exercer vos talents, et de transmettre vos compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Pour le faire en toute quiétude, mieux vaut connaître les règles de l'exercice avant de commencer à exercer. C'est ce que nous vous proposons avec cette formation : ne vous aventurez pas sans elle !

L'accompagnement SPORT-IN

Objectifs :

- Choisir ou adapter votre statut juridique en fonction de votre situation, de vos objectifs, et de vos activités de prestataire de développement d'actions de compétences.
- Obtenir votre **Numéro de Déclaration d'Activité (NDA)** auprès de la la DIRECTTE de votre région.
- Être en mesure de conduire toutes vos actions de développement des compétences avec les bonnes méthodes et les bons documents, afin de pouvoir justifier à tout moment de l'effectivité et de la régularité du service fait, en cas de contrôle, notamment dans le cadre de prises en charges financières.

Prérequis et sanction de la formation :

- Prérequis : disposer d'un niveau de formation et/ou d'expérience professionnelle suffisant dans les spécialités de formation proposées, et d'une expérience ou d'une certification professionnelle adaptée au champ de la formation.
- Sanction : avoir obtenu son Numéro de Déclaration d'Activité et disposer des compétences et ressources nécessaires pour préparer son audit de certification qualité QUALIOPI®.

Publics visés :

- Personnes en reconversion professionnelle, inscrites ou non à Pôle Emploi.
- Responsables d'organismes de formation internes.
- Responsables administratifs et financiers.

SPORT-IN

sport.in.ldp@gmail.com

SIRET N° 848 009 916 00018– APE N°8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84691632569 auprès du Préfet de région AURA.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Toute personne salariée ou non salariée souhaitant devenir **Opérateur Prestataire d'Actions** concourant au développement des **Compétences** : organisme de formation, prestataire de bilans de compétences, prestataire d'accompagnement à la VAE, Centre de Formation par l'Apprentissage (article L6313-1 du Code du Travail)

Modalités pédagogiques :

Présentiel : dans vos bureaux avec une accessibilité PMR si les stagiaires le nécessitent

Télé-présentiel : sur rendez-vous, par sessions de 2 à 3 heures, en visio-conférence avec Zoom .

Durée :

1 journées de 7 heures

Le programme de formation

Journée 1

Matin :

Déroulé d'un processus de conduite d'une action de formation.

- La démarche qualité en Formation Professionnelle Continue.
- Le contexte des obligations de contrôle qualité et de contrôle su service fait.
- Les fondamentaux de la démarche qualité. Le PDCA, Coûts, Délais, la matrice SWOT, le matrice SMART. Le pilotage et les tableaux de bord.
- Les 7 critères qualité du décret N° 2019-564 et les 32 indicateurs du décret N°2019-565 du 6 juin 2019.
- Les particularités des bilans de compétences, de l'accompagnement à la VAE, et de l'apprentissage.

Après-midi :

- Analyses du processus de certification qualité obligatoire à compter du 1er janvier 2021 pour pouvoir effectuer des demandes de prises en charge pour ses clients auprès des OPCO, de Pôle Emploi, de la Caisse des Dépôts, de l'État, des régions et collectivités territoriales, de l'AGEFIPH.
- Les organismes certificateurs et leurs spécificités.
- Évaluation de la formation.

En fin de formation le stagiaire recevra une attestation de suivie de la formation

Tarifs forfaitaires HT – TVA 20,00%

- **Accompagnement qualité**

500€ HT. Financement OPCO possible

Renseignement personnalisé : sport.in.ldp@gmail.com / 06 21 62 49 40



L'AUDACE DE LA FORMATION ET DE LA COHÉSION 

- **Accompagnement post accompagnement qualité :**

Suivi personnalisé possible sur un engagement de 3 ans. Financement OPCO possible

Renseignement personnalisé : sport.in.ldp@gmail.com / 06 21 62 49 40

Prestataires d'actions de développement des compétences (Article L6313-1 Prestataires d'actions de développement des compétences (Article L6313-1 du code du travail).

SPORT-IN

sport.in.ldp@gmail.com

SIRET N° 848 009 916 00018– APE N°8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84691632569 auprès du Préfet de région AURA.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat